



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70116>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-70116**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ile de France Mobilités

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations d'expertises techniques, d'études et de conseils opérationnels sur l'exploitation ferroviaire en Île-de-France - 3 lots

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'expertises techniques, d'analyses particulières et de conseils opérationnels concernant les volets exploitation, maintenance et système de transport ferroviaires (Ferroviaire lourd et métro). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 600 000EurosHT pour le lot 1, 700 000Euro HT pour le lot 2 et 200 000Euro HT pour le lot 3, par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois. Les prestations du présent accord-cadre sont définies au sein du CCAP.

**Identifiant de la procédure** : 0bcc6a3f-517a-474f-9563-dd2274d6c3bf

**Identifiant interne** : 2024-064

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L2124-2 et R2124-2 1° du code de la commande publique.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 3,000,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre** : 3

**Conditions du marché** :

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés** : 3

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Prestations d'expertises techniques, d'études et de conseils opérationnels sur l'exploitation ferroviaire en Île-de-France \_ Lot 1 : Offre transport ferroviaire

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'expertises techniques, d'analyses particulières et de conseils opérationnels concernant les volets exploitation, maintenance et système de transport ferroviaires (Ferroviaire lourd et métro). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le lot 1 "Offre transport ferroviaire" de l'accord-cadre 2024-064 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 600 000EurosHT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois. L'ensemble des prestations du présent accord-cadre sont définies au sein du CCAP.

**Identifiant interne** : 2024-064 \_ Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est passé pour une durée de 24 (mois), à compter de sa notification. Le présent accord-cadre peut être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de 24 (mois), sans que son délai global ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le(s) Titulaire(s) ne peuvent la refuser. De plus, en cas d'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de vingt-quatre (24) mois maximum). Si l'Acheteur prend la décision de ne pas reconduire le marché, il adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux (02) mois avant le terme initial du marché.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 24 Mois

**5.1.5 Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,200,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Le présent marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions des articles R. 2162-2 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Les bons de commande seront notifiés successivement par

l'Acheteur au fur et à mesure des besoins. L'acheteur est susceptible de notifier simultanément plusieurs bons de commande. Le Titulaire dans le cadre de l'exécution du marché tient compte de cette possibilité dans la mobilisation des équipes et la production et vérification des livrables. Conformément à ce qui est indiqué au sein du règlement de la consultation, l'acheteur informe également les candidats de la présence d'une note éliminatoire : le candidat dont la note brute (avant pondération) est strictement inférieure à 35/70, correspondant à la somme du critère 1 + critère 2, verra son offre éliminée sans qu'il soit fait l'analyse du critère 3 - Prix. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'Acheteur a décidé d'inclure dans cet accord-cadre une clause sociale favorisant l'accueil de jeunes en stage dans l'entreprise (Cf. CCAP de l'accord-cadre).

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 1 : Valeur de la solution technique (50 points) : Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie (30 points) -Compréhension des enjeux relatifs à chaque mission (10 points) -Pertinence et cohérence de la méthodologie proposée pour chaque mission (10 points) -Qualité des livrables (10 points). Sous-critère 2 : Pertinence des plannings (20 points) Pour chaque mission, la pertinence des plannings sera évaluée au regard des tâches à accomplir et livrables attendus. La durée des plannings devra correspondre aux différents types de prestation décrits dans le CCTP.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère 3 : Valeur économique Montant total TTC du DQE

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 2 : Moyens Humains -Compétences et expériences de chaque profil mobilisé par rapport aux missions prévues ; -Identification de l'interlocuteur privilégié et des rôles de chaque profil au sein de l'équipe ; - Dimensionnement de l'équipe en cohérence avec les tâches à accomplir et les délais prévisionnels.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 20

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 24/06/2025 à 17:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qqe8gDUiws](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qqe8gDUiws)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

**Date limite de réception des offres :** 02/07/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Un accord de confidentialité est requis :** oui

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité :** Les informations relatives au marché 2024-064, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 3**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france> Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui traite les offres :** Ile de France Mobilités

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Prestations d'expertises techniques, d'études et de conseils opérationnels sur l'exploitation ferroviaire en Île-de-France \_ Lot 2 : Exploitation et suivi des contrats et des indicateurs avec les opérateurs

**Description :** Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'expertises techniques, d'analyses particulières et de conseils opérationnels concernant les volets exploitation, maintenance et système de transport ferroviaires (Ferroviaire lourd et métro). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le lot 2 "Exploitation et suivi des contrats et des indicateurs avec les opérateurs" de l'accord-cadre 2024-064 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 700 000EurosHT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois. L'ensemble des prestations du présent accord-cadre sont définies au sein du CCAP.

**Identifiant interne :** 2024-064 \_ Lot 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est passé pour une durée de 24 (mois), à compter de sa notification. Le présent accord-cadre peut être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de 24 (mois), sans que son délai global ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le(s) Titulaire(s) ne peuvent la refuser. De plus, en cas d'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de vingt-quatre (24) mois maximum). Si l'Acheteur prend la décision de ne pas reconduire le marché, il adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux (02) mois avant le terme initial du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,400,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

**Informations complémentaires** : Le présent marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions des articles R. 2162-2 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Les bons de commande seront notifiés successivement par l'Acheteur au fur et à mesure des besoins. L'acheteur est susceptible de notifier simultanément plusieurs bons de commande. Le Titulaire dans le cadre de l'exécution du marché tient compte de cette possibilité dans la mobilisation des équipes et la production et vérification des livrables. Conformément à ce qui est indiqué au sein du règlement de la consultation, l'acheteur informe également les candidats de la présence d'une note éliminatoire : le candidat dont la note brute (avant pondération) est strictement inférieure à 35/70, correspondant à la somme du critère 1 + critère 2, verra son offre éliminée sans qu'il soit fait l'analyse du critère 3 - Prix. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'Acheteur a décidé d'inclure dans cet accord-cadre une clause sociale favorisant l'accueil de jeunes en stage dans l'entreprise (Cf. CCAP de l'accord-cadre).

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Critère 1 : Valeur de la solution technique (50 points) : Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie (30 points) -Compréhension des enjeux relatifs à chaque mission (10 points) -Pertinence et cohérence de la méthodologie proposée pour chaque mission (10 points) -Qualité des livrables (10 points). Sous-critère 2 : Pertinence des plannings (20 points) Pour chaque mission, la pertinence des plannings sera évaluée au regard des tâches à accomplir et livrables attendus. La durée des plannings devra correspondre aux différents types de prestation décrits dans le CCTP.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Critère 3 : Valeur économique Montant total TTC du DQE

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 2 : Moyens Humains -Compétences et expériences de chaque profil mobilisé par rapport aux missions prévues ; -Identification de l'interlocuteur privilégié et des rôles de chaque profil au sein de l'équipe ; - Dimensionnement de l'équipe en cohérence avec les tâches à accomplir et les délais prévisionnels.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 20

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 24/06/2025 à 17:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qqe8gDUiws](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qqe8gDUiws)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

**Date limite de réception des offres :** 02/07/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de l'établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Un accord de confidentialité est requis : oui**

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité :** Les informations relatives au marché 2024-064, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

**Facturation en ligne :** Requête

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france> Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui traite les offres :** Ile de France Mobilités

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Prestations d'expertises techniques, d'études et de conseils opérationnels sur l'exploitation ferroviaire en Île-de-France \_ Lot 3 : Infrastructures et travaux

**Description :** Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'expertises techniques, d'analyses particulières et de conseils opérationnels concernant les volets exploitation, maintenance et système de transport ferroviaires (Ferroviaire lourd et métro). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le lot 3 "Infrastructures et travaux" de l'accord-cadre 2024-064 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000EurosHT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois. L'ensemble des prestations du présent accord-cadre sont définies au sein du CCAP.

**Identifiant interne :** 2024-064 \_ Lot 3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

#### **Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est passé pour une durée de 24 (mois), à compter de sa notification. Le présent accord-cadre peut être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de 24 (mois), sans que son délai global ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le(s) Titulaire(s) ne peuvent la refuser. De plus, en cas d'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de vingt-quatre (24) mois maximum). Si l'Acheteur prend la décision de ne pas reconduire le marché, il adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux (02) mois avant le terme initial du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 24 Mois**

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires** : Le présent marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions des articles R. 2162-2 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Les bons de commande seront notifiés successivement par l'Acheteur au fur et à mesure des besoins. L'acheteur est susceptible de notifier simultanément plusieurs bons de commande. Le Titulaire dans le cadre de l'exécution du marché tient compte de cette possibilité dans la mobilisation des équipes et la production et vérification des livrables. Conformément à ce qui est indiqué au sein du règlement de la consultation, l'acheteur informe également les candidats de la présence d'une note éliminatoire : le candidat dont la note brute (avant pondération) est strictement inférieure à 35/70, correspondant à la somme du critère 1 + critère 2, verra son offre éliminée sans qu'il soit fait l'analyse du critère 3 - Prix. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'Acheteur a décidé d'inclure dans cet accord-cadre une clause sociale favorisant l'accueil de jeunes en stage dans l'entreprise (Cf. CCAP de l'accord-cadre).

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Critère 1 : Valeur de la solution technique (50 points) : Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie (30 points) -Compréhension des enjeux relatifs à chaque mission (10 points) -Pertinence et cohérence de la méthodologie proposée pour chaque mission (10 points) -Qualité des livrables (10 points). Sous-critère 2 : Pertinence des plannings (20 points) Pour chaque mission, la pertinence des plannings sera évaluée au regard des tâches à accomplir et livrables attendus. La durée des plannings devra correspondre aux différents types de prestation décrits dans le CCTP.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Critère 3 : Valeur économique Montant total TTC du DQE

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Critère 2 : Moyens Humains -Compétences et expériences de chaque profil mobilisé par rapport aux missions prévues ; -Identification de l'interlocuteur privilégié et des rôles de chaque profil au sein de l'équipe ; - Dimensionnement de l'équipe en cohérence avec les tâches à accomplir et les délais prévisionnels.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 20

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 24/06/2025 à 17:00

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qqe8gDUiws](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qqe8gDUiws)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com/sdm>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

**Date limite de réception des offres** : 02/07/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

#### **Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de l'établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

#### **Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Un accord de confidentialité est requis : oui**

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité :** Les informations relatives au marché 2024-064, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

**Facturation en ligne :** Requête

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### **5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france> Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994,

Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui traite les offres :** Ile de France Mobilités

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ile de France Mobilités

**Numéro d'enregistrement :** 28750007800020

**Adresse postale :** 39bis-41 rue de Châteaudun

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** piple.miah@iledefrance-mobilites.fr

**Téléphone :** +33181700512

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Département :** Organisation chargée des procédures de recours Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

**Adresse postale :** 7, Rue de Jouy

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** 0144594400

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750151700011

**Département :** Direction des affaires juridiques - Organisation chargée des procédures de médiation

**Adresse postale :** 5 Rue LEBLANC

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75911

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Ccira@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone :** 0182524272

**Télécopieur :** 0182524295

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 8fdaedb8-c842-40be-88e3-b711ff210644-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** Prolongation de la date limite de remise des offres au mercredi 2 juillet 2025 à 14H00 (Heure locale).

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** f9db55e0-e863-4812-8129-cf3c8a8a8c26 - 02

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 20/06/2025 à 17:17

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2025